



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration du gymnase de Bussigny

Après une année de travaux de réaffectation et d'aménagements, la conseillère d'État en charge de l'enseignement postobligatoire, son homologue en charge des constructions et la syndique de la commune ont inauguré officiellement ce matin le Gymnase de Bussigny. Le nouvel établissement, dont les locaux sont loués pour une décennie au moins sur une partie du site « Business Village », compte 30 salles de classe polyvalentes et peut accueillir jusqu'à 850 élèves. Sa création répond à la forte croissance démographique et à l'attractivité de la filière gymnasiale, qui ont obligé le canton à augmenter à court terme sa capacité d'accueil.

La croissance démographique du canton alliée aux choix d'orientation des jeunes au sortir de l'école obligatoire ont entraîné une augmentation de 2450 élèves (+24%) dans les gymnases vaudois depuis 2012. La situation de pénurie qui prévalait déjà avant 2019 se trouve aggravée par les effets des mesures COVID-19, et il faudra accueillir entre 1700 et 1900 élèves supplémentaires, soit créer 80 à 90 classes à l'horizon 2025. Cette augmentation ne suffira pas à absorber les effets du passage probable, sur le plan fédéral, de l'École de maturité de 3 à 4 ans, qui pourrait amener le canton à ouvrir 120 classes de plus à moyen terme.

Établie conjointement par la Direction générale des immeubles et du patrimoine (DGIP) et la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP), la planification cantonale prévoit la réalisation de quatre projets par l'État propriétaire et maître d'ouvrage: l'extension du Gymnase intercantonal de la Broye à Payerne (+19 classes au total) dont 10 ouvriront dès août 2021, tout comme l'extension du Gymnase de Burier (+19 classes au final), la construction du Gymnase du Chablais à Aigle (+40 classes) en deux étapes, soit 2024 et 2025, et celle du Gymnase d'Echallens (+40 classes) en deux étapes, soit 2025 et 2026.

Dans l'attente de ces réalisations, la location de sites déjà équipés s'est imposée comme la solution la plus rapide à mettre en œuvre. Deux occasions se sont présentées l'an dernier: la première a vu l'ouverture du Gymnase de Nyon – site de La Côte (GNLC) dans l'ancienne école GEMS à Etoy, avec 10 classes ouvertes à la rentrée 2020 et 10 classes supplémentaires qui ouvriront à la rentrée 2021. La seconde, située sur la commune de Bussigny, a nécessité la réaffectation d'une partie des locaux du

centre administratif « Business Village », et aboutit ce jour à l'inauguration officielle du Gymnase de Bussigny.

Avec le soutien de la Commune associée au projet, l'État de Vaud a loué une surface d'environ 9000 m² pour une durée de 10 ans au moins et adopté un crédit d'ouvrage de 13,95 millions de francs afin de rembourser une partie des travaux de réaménagement financés par le propriétaire. Le programme se développe sur quatre étages, reliés par un nouvel escalier central en cascade. Il compte 30 salles de classe polyvalentes, 7 salles de sciences, 6 autres salles spéciales, une salle de fitness, un restaurant de 200 places avec une cuisine de production pédagogique encadrée par le COFOP, ainsi que les locaux annexes liés à l'activité du gymnase. L'ensemble permettra d'accueillir jusqu'à 850 élèves et une soixantaine d'enseignant-e-s, de manière progressive, dès la rentrée d'août 2021.

En plus de la salle de fitness opérationnelle immédiatement et afin d'offrir des heures de sport en suffisance à la première volée d'élèves, l'État a conduit une étude relative à la possibilité d'implanter une salle de sports double sur le site. Les variantes de faisabilité sont analysées actuellement au sein des services concernés. Enfin, avant la mise en fonction de la ligne de tramway Renens - Villars-Ste-Croix, le site du gymnase est desservi par les lignes de bus urbaines n°17 depuis Renens et Lausanne, n° 91 depuis Bussigny-Gare (qui deviendra la ligne n°35 en décembre) et par la nouvelle ligne régionale n°58 reliant Cossonay-Gare à Bussigny-Gare par les villages de Penthaz, Vufflens-la-Ville et Mex (voir le communiqué du 9 août). Les horaires des cours sont coordonnés avec les renforts mis en place le matin et en fin de journée ainsi qu'avec les heures de passage de la nouvelle ligne.

Le chef du département en charge des constructions de l'État Pascal Broulis salue « la réactivité et le professionnalisme de l'ensemble des collaborateurs et des partenaires qui ont su identifier, élaborer puis réaliser ce projet d'envergure en un temps record, et remercie le Parlement qui l'a adopté et alloué sans délai les moyens nécessaires ». La conseillère d'État en charge de l'enseignement postobligatoire Cesla Amarelle conclut en se réjouissant que « le Gymnase de Bussigny contribue à améliorer les conditions d'accueil et d'enseignement de tous les acteurs du gymnase, élèves, personnel et corps enseignant ».

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 août 2021

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFJC, Cesla Amarelle, conseillère d'Etat

DEF, Lionel Eperon, directeur général, Direction générale de l'enseignement postobligatoire

TÉLÉCHARGEMENTS